

5/04/2021

Article rédigé par l'équipe scientifique de Reinfocovid

L'ANSM SE TROMPE DANS LE MÉCANISME DES VACCINS : INCOMPÉTENCE OU MANIPULATION ?

QUAND L'ANSM OUBLIE DE PRÉCISER QUE L'ADN MODIFIÉ DE L'ADENOVIRUS VACCINAL, DES VACCINS Astra Zeneca et Janssen, RENTRE DANS LE NOYAU DE VOS CELLULES

L'ANSM publie sur son site (<https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/covid-19-vaccins-autorises>), un schéma explicatif du mode de fonctionnement d'un vaccin à vecteur viral adénovirus comme le sont les vaccins d'Astra Zeneca et Janssen.

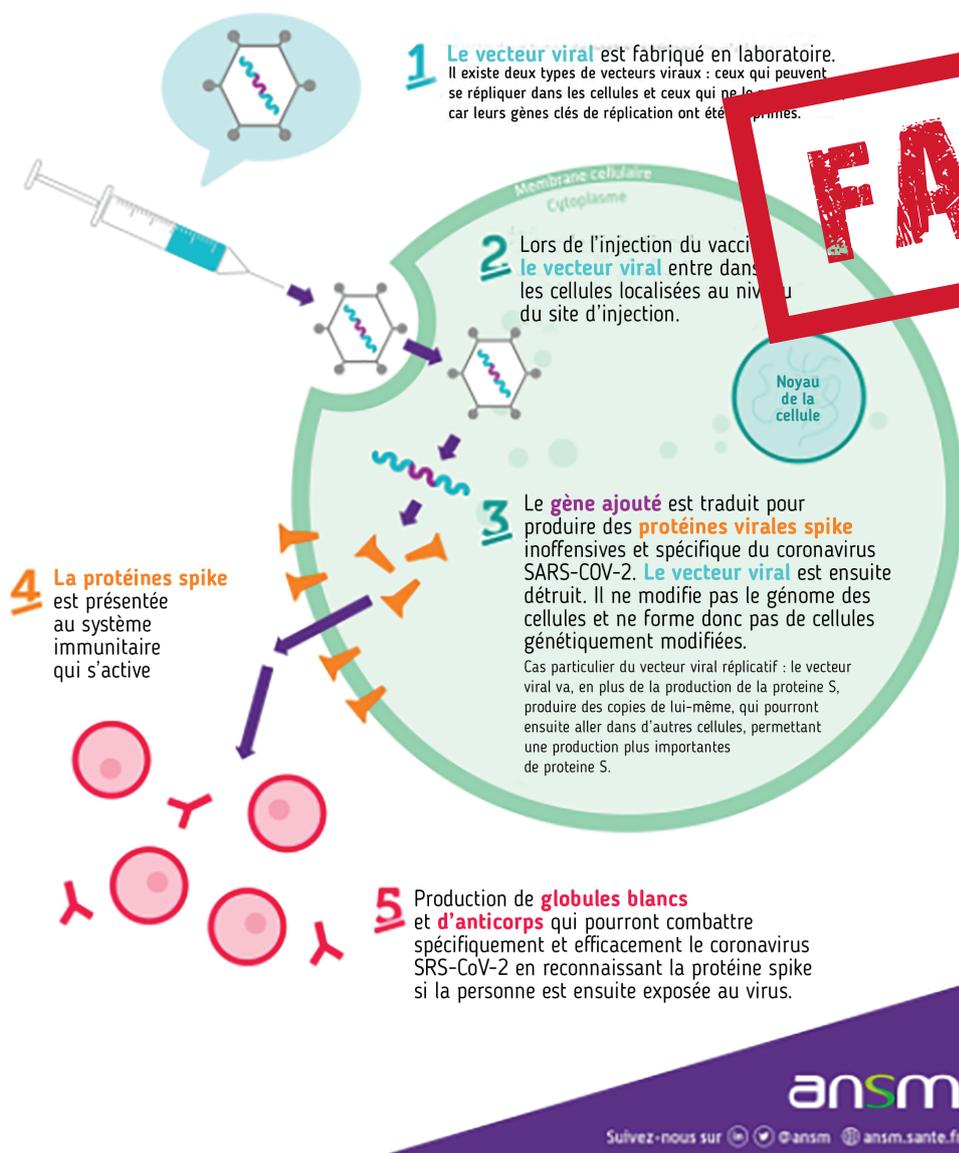
Les vaccins à vecteur adénovirus non réplicatifs (Vaccins Astra Zeneca et Janssen) sont des organismes génétiquement (OGM) modifiés de deux manières :

- **des gènes essentiels à leur réplication ont été supprimés** afin de les rendre non réplicatifs
- **plusieurs gènes ont été ajoutés** : un gène promoteur de Cytomégalovirus (un autre virus), un fragment de gène de l'activateur tissulaire du plasminogène et enfin le gène de la protéine Spike du Sars-cov-2. Ces gènes ont pour but d'**augmenter la production et l'immunogénicité de la protéine spike** afin d'induire l'immunité contre le Sars-cov2.

Malheureusement le schéma de l'ANSM expliquant le mécanisme d'action de ces vaccins est incomplet et donc trompeur (figure ci-dessous) :

COMMENT FONCTIONNE UN VACCIN À VECTEUR VIRAL ?

Vecteur viral : virus rendu inoffensif pour l'humain, auquel le gène de la protéine « spike » du SARS-CoV-2 a été ajouté



En effet on peut voir sur ce schéma que l'adénovirus vaccinal génétiquement modifié entre dans le **cytoplasme** de la cellule et y déverse son génome modifié (étape 2 du schéma). Le **noyau** de la cellule qui contient l'ADN de la personne vaccinée est représenté à côté et semble bien séparé de cet ADN modifié de l'adénovirus. Est représenté ensuite (étape 3 du schéma), la production de la protéine spike à partir de cet ADN vaccinal toujours en dehors du noyau. **Ceci est impossible !**

L'ADN modifié de l'adénovirus doit d'abord être transcrit en ARN messager (ARNm) dans le noyau de la cellule vaccinée. Cette ARNm sort ensuite du noyau pour aller dans le cytoplasme de la cellule. Dans le cytoplasme, la protéine spike sera fabriquée à partir du « plan » codé par l'ARNm.

Il manque donc sur le schéma fourni par l'ANSM l'étape de transcription qui s'effectue dans le noyau de la cellule du vacciné, c'est-à-dire la production d'un ARNm complémentaire à partir de l'ADN vaccinal génétiquement modifié.

Pour produire un ARNm, l'ADN de l'adénovirus vaccinal génétiquement modifié DOIT RENTRER dans le noyau des cellules de la personne vaccinée.

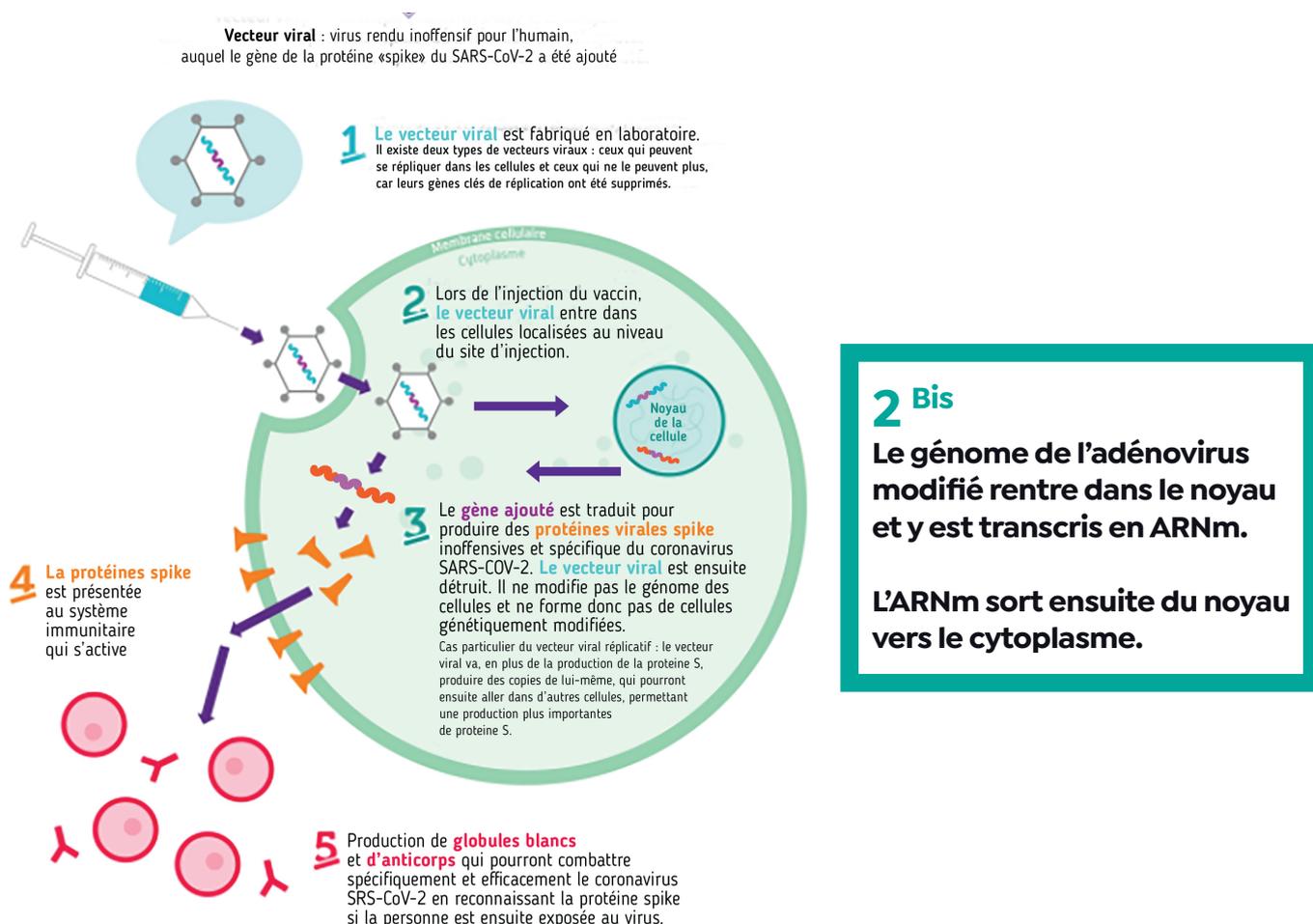
Comment fonctionne un vaccin à vecteur viral non répliquatif ?* :

L'adénovirus vaccinal modifié, après son injection, va rentrer tout d'abord dans le cytoplasme de la cellule humaine puis **va introduire son ADN génétiquement modifié pour coder la protéine Spike dans le noyau de la cellule humaine de la personne vaccinée.**

Dans le noyau, les gènes de l'adénovirus modifié vont être transcrits, c'est-à-dire que les ARN correspondant aux gènes de l'adénovirus génétiquement modifiés vont être fabriqués. Ces ARN vont ensuite sortir du noyau pour y être traduits : les protéines correspondantes seront fabriquées dans le cytoplasme, dont la protéine spike.

Ensuite cette protéine spike va être exprimée à la surface de la cellule de la personne vaccinée et induire la fabrication d'anticorps anti-spike censés protéger contre la maladie à Covid-19.

Voici donc le schéma de l'ANSM corrigé par Reinfocovid:



On peut corroborer cette version avec le schéma réalisé par les autorités de santé de l'Ontario précisant le mécanisme de fonctionnement des vaccins à vecteur virus à Adénovirus sur leur site Internet :

(<https://www.publichealthontario.ca/-/media/event-presentations/2020/pho-rounds-covid-19-vaccine-candidates.pdf?la=fr>)

L'ANSM ou **Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé** est « l'acteur public qui permet, au nom de l'État, **l'accès aux produits de santé** en France et qui **assure leur sécurité** tout au long de leur cycle de vie. ».

Cette agence est donc « le gardien du temple », elle est sensée « dire la science » et trancher quand il s'agit de donner une AMM ou une ATU à un médicament ou un vaccin. C'est en analysant les études, les mécanismes biochimiques et immunitaires que l'ANSM oriente les décisions du gouvernement.

L'ANSM se doit donc de connaître parfaitement les mécanismes d'action des vaccins qu'elle valide.

Pourquoi alors proposer un schéma faux ?

Est-ce par volonté de simplification ? L'ANSM considère-t-elle que les Français ne peuvent pas comprendre ? Mais dans quel but. Au contraire, quand on consulte l'ANSM c'est pour avoir une réponse scientifique précise ? Pas une réponse simplifiée et vulgarisée ?

Est-ce pour tenter de rassurer en laissant croire que l'ADN apporté par l'adénovirus injecté lors de la vaccination ne va pas dans le noyau de la cellule en contact avec notre propre génome ? Mais dans quel but encore une fois ?

Nous avons du mal à croire que l'ANSM elle-même ne sait pas comment fonctionnent les vaccins à adénovirus récemment mis sur le marché surtout dans un contexte d'apparition d'effets secondaires ayant conduit à la suspension temporaire du vaccin Astra Zeneca.

CONCLUSION

Contrairement au schéma de l'ANSM, l'ADN des vaccins à adénovirus génétiquement modifiés comme les vaccins Astra Zeneca ou Janssen doit rentrer dans le noyau des cellules des personnes vaccinées pour exercer l'effet vaccinal attendu.

Il nous semble important que cette information soit clairement indiquée sur la fiche de l'ANSM autant pour les médecins que pour la personne à vacciner.

